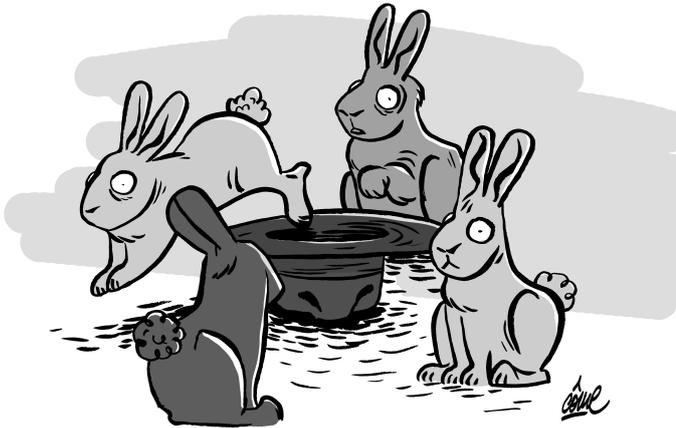


# Nouvel Elan Tressois

## La Gazette



Et si nous faisons la part des choses...

À écouter la majorité, nous ne cesserions de proférer des mensonges... nous nous engageons à vous fournir les documents prouvant nos affirmations.

Encore une fois, nous n'allons pas démentir point par point les vrai/faux.

- ✓ Quel intérêt pour vous lecteur perdu et agacé par ce type de controverse stérile ?
- ✓ Quelle perte de temps et d'énergie pour nous, attaqués à la limite de la diffamation !

Nous allons revenir sur deux points qui vous convaincront sans aucun doute de notre honnêteté. Vous trouverez joint à notre gazette, **un courrier du Préfet** (au recto) et **un de la CADA** (au verso), **difficile de faire mieux que des courriers officiels de l'Etat !**

1. Le Préfet, au vu de « l'insécurité juridique », a « **recommandé au maire de faire délibérer à nouveau le Conseil Municipal** ». **C'est bien le Préfet qui a incité le maire à refaire le conseil municipal.** Or, la majorité dans son FAUX n°55, explique que c'est pour nous permettre de participer aux débats ! Et rappelez-vous que le maire n'aurait soit disant pas reçu le recommandé pour lequel nous avons l'accusé de réception !

## **Vous vous ferez votre idée...**

2. **Il est VRAI** que nous demandons régulièrement des documents, notamment budgétaires, pour pouvoir analyser les budgets. Cependant, le maire tarde, voire semble refuser, à nous les fournir. De ce fait, nous avons été contraints de faire intervenir la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs). Comme vous pouvez le constater, **la CADA a donné un avis favorable à nos demandes** et le maire a été obligé de nous fournir les documents souhaités.

**Si malgré des documents officiels, la majorité est capable de travestir la vérité en sa faveur...**

## **Encore une fois vous vous ferez votre idée...**

**Nous ne pouvons pas vous laisser penser que nous sommes des menteurs, des imposteurs, et vous pouvez constater, comme nous, la mauvaise foi manifeste de la majorité...**

## **Parlons maintenant des futures dépenses démesurées de la majorité : à minima, 5 000 000€...**

La majorité projette la création **de deux salles sur deux sites différents**. Une salle de sport, sur le site de Petrus et une salle multi-activités à Marès.

Qu'il y ait des besoins, nous l'entendons. Mais est-ce bien raisonnable financièrement de réaliser ces deux projets coup sur coup, voire simultanément ? N'y a-t-il pas d'autres solutions envisageables ? Combien cela va-t-il nous coûter, à nous Tressois ?

- ✓ Une première estimation pour **la salle de sport s'élève à 2 180 000€TTC**, (vous pouvez vérifier dans le dernier conseil municipal).
- ✓ **La salle Marès va nécessiter un concours d'architectes**, l'adjointe responsable nous a parlé de 2 400 000€HT uniquement pour le bâtiment, sans compter les architectes, les parkings...
- ✓ **Au bas mot, nous pouvons estimer que cela va dépasser les 5 millions d'euro. Oui, vous avez bien lu 5 000 000€.**

**En période de diminution des dotations de l'Etat, est-ce bien le moment d'engager de telles dépenses ?**

Lors du conseil municipal du 4 mai 2016 :

- ✓ **nous avons proposé de participer au comité de pilotage** pour la salle de sport, la réponse de l'adjoint a été sans appel « NON ».
- ✓ puis, **nous avons proposé d'envisager de ne réaliser qu'une seule salle**, voire plus importante qui permettrait de recevoir toutes les activités. Nous n'avons pas reçu un meilleur accueil.

Bon à savoir, pour y réfléchir...

- ✓ Nous avons signé une convention avec la communauté des communes (CDC) pour **pouvoir utiliser la salle de Fargues** qui est en construction.
- ✓ **La commune de Carignan** a également construit une salle multi-activités.
- ✓ **La commune de Pompignac** possède une salle du même type depuis des années.
- ✓ Si Tresses construit cette salle multi-activités à Marès, **dans un rayon de 7 km, nous aurons 4 salles différentes**, dont 3 seront neuves, à plus de 2,5 millions d'euro chacune.

Il parait que **nous devons mutualiser les structures pour réaliser des économies...** nous en sommes bien loin. Au contraire, nous pouvons penser que nos maires (père et fils) n'ayant pas leur salle, jouent la surenchère. Quant au prix, peut-être même que celle de Tresses sera la plus chère !

**Chers amis Tressois**, nous demandons à la majorité **d'ouvrir un débat public pour connaître votre avis** puisque nous, Tressois, devons assumer les coûts de réalisation et d'entretien de ces deux salles.

**Nous proposons** de ne créer qu'une seule salle, celle de sport par exemple, avec un espace cuisine en supplément. Cela permettra de pouvoir recevoir le repas des aînés dans de très bonnes conditions, le loto des écoles... et **cela épargnera le porte monnaie de notre commune, donc celui de chaque Tressois !**

**Permanence : le jeudi des semaine paires  
de 18h30 à 20h à la salle du sabotier**

[nouvel.elan.tressois@gmail.com](mailto:nouvel.elan.tressois@gmail.com)  
[www.nouvelelantressois.com](http://www.nouvelelantressois.com)

Vous voulez plus d'informations :

Rejoignez et likez notre page Facebook

<https://www.facebook.com/nouvelelantressois>

